



AUTOMNE 2023

LE MOT DU
MAIRE

Chères Vanséennes, Chers Vanséens,

Comme chaque année, nous n'avons pas vu passer la saison estivale pourtant bien remplie, avec des vacanciers toujours aussi présents dans notre belle région. Je tiens d'ailleurs à vous remercier pour l'accueil que vous leur témoignez malgré cet afflux de population qui peut compliquer parfois le quotidien.

Vous pourrez découvrir dans cette nouvelle lettre municipale les multiples animations proposées par notre commune tout au long de l'été : il y en avait pour tous les goûts !

Depuis lors, la rentrée scolaire s'est bien déroulée et nos chers « petits » ont retrouvé leurs instituteurs et leurs copains avec ferveur le 4 septembre ainsi que la nouvelle équipe communale renforcée pour la gestion des services périscolaires.

Le 9 septembre dernier, le forum des associations a rencontré un vif succès au sein de notre nouvelle structure des tennis-boulodrome couverts de Combescure et je tiens à remercier toutes nos associations qui proposent un bel éventail d'activités pour tout un chacun.

Pour terminer, je ne pouvais pas faire « l'impasse » sur le sujet qui a défrayé l'actualité de notre petite bourgade durant les vacances : le changement de délégataire pour la gestion du cinéma VIVANS.

J'espère que cette lettre municipale vous apportera des informations utiles et vous souhaite une excellente rentrée à tous.

Votre maire, Jean-Marc MICHEL

SOMMAIRE

Animations	p.2&3
Patrimoine	p.3
Culture	p.4&5
Travaux	p.5
CCAS / Personnel	p.6
Communes associées	p.7
À vous la parole	p.7
Délégation de service public Cinéma Vivans	p.8
Infos utiles et contacts	p.8





RÉTROSPECTIVE DES ANIMATIONS ESTIVALES AYANT EU LIEU SUR LE SOL VANSÉEN :

Cette année encore, un des rendez-vous phare hebdomadaire de l'été fût sans surprise le **marché nocturne**. Une fois de plus au cours des dix manifestations, **une cinquantaine d'exposants saisonniers** étaient présents pour le plus grand plaisir des touristes et locaux ; sans oublier les diverses animations, mises en place par la municipalité, qui sont venues sublimer les soirées : *échassiers, tourneur sur bois, pianiste, Batucada...* Tant d'artistes qui ont fait preuve de talent et qui ont rendu encore plus agréables les marchés nocturnes que nous aimons toujours autant.

Autre temps fort de cet été, la **célébration de la fête nationale** le jeudi 13 Juillet. Le traditionnel feu d'artifice a été grandement apprécié ainsi que le bal qui a suivi, organisé sur la Place OLLIER. Un rassemblement populaire, festif et intergénérationnel qui, en cette année 2023, a encore rencontré un franc succès.

Nous pouvons également revenir sur le **marché de potiers** qui a eu lieu le 20 Juillet. Ce sont plus de 30 artisans potiers qui ont exposé leurs œuvres sur la place OLLIER. Malgré la chaleur, les visiteurs ont répondu présents à cette 35^{ème} édition riche en couleurs et en savoir-faire.

Attendue avec impatience depuis l'année dernière, la **soirée Reggae** a pu se tenir sans encombre le mercredi 2 août (pour rappel, le concert avait été annulé pour cause d'intempéries en 2022).

Cette année, c'est le groupe local **SPLASH** qui a ouvert le bal, pour une première partie endiablée qui a ravi tous les spectateurs !

Dans un second temps ce sont les artistes **Bob WASA** et **Rod TAYLOR**, bien connus dans le milieu musical du Reggae, qui se sont relayés pour un moment de voyage tout droit vers la Jamaïque. **Soleil, rythme et évasion ont été au rendez-vous** pour le plus grand bonheur de la foule venue en nombre pour ce moment musical intense et très attendu.

La semaine suivante, c'est une toute autre ambiance qui s'est emparée du centre-ville.

Changement de décor pour **une soirée tout en paillettes et lumières placée sous le signe du Cabaret**. Une programmation populaire et colorée au rythme de chorégraphies toutes plus dynamiques les unes que les autres.

Un public toujours au rendez-vous qui a pu se déhancher au son des grands classiques de la variété française. Un beau et bon moment festif partagé entre locaux, touristes, familles et amis.



Terminons ce tour d'horizons des événements passés avec le rendez-vous de la rentrée : **le forum des associations**. Il s'est déroulé dans une très bonne ambiance avec une fréquentation aux alentours de 1000 personnes. La mairie a accueilli les **45 associations** autour d'un café avec le discours de bienvenue de *Monsieur le Maire*. Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu arpenter les allées du forum en découvrant les différentes associations culturelles, sociales et sportives.



CALENDRIER DES ANIMATIONS ORGANISÉES ET PROPOSÉES PAR LA COMMUNE D'OCTOBRE À DÉCEMBRE

- **Fête de la science au musée** : Samedi 7 octobre. «Le Secret des roches». Patio et Mairie annexe. Visites, projection de film, atelier, conférence.
- **Congrès des Maires de l'Ardèche** : jeudi 12 octobre, aux tennis-boulodrome couverts. Plus de 500 élus ardéchois seront accueillis pour ce temps fort qui se déroule cette année sur la commune (manifestation non accessible au grand public).
- **Concert Musiques aux Vans**, Magali IMBERT, Taghi AKHBARI, Erwan PICQUET : *Flûtes et chants*. Vendredi 20 octobre à 21h dans l'église des Vans (en partenariat avec la paroisse de Saints Pierre et Paul de Païolive). Ce second concert d'automne, dans l'église des Vans, un lieu empreint de spiritualité et d'histoire, nous promet un voyage vers l'Europe et la Perse anciennes, à l'écoute des sonorités envoûtantes de leurs musiques sacrées, inspirées par *Rûmî* et *Hildegarde de Bingen*. **Tarifs : 12€ tarif réduit (13-18 ans, étudiants, personnes en recherche d'emploi, en situation de handicap ou de plus de 60 ans). Gratuit jusqu'à 12 ans inclus.**
- **Castagnade** : samedi 28 octobre sur la place OLLIER, de 17h à 20h.
- **Concert Musiques aux Vans**, *Orchestre de Lutetia* : orchestre à cordes. Vendredi 10 novembre à 21h dans l'église des Vans (en partenariat avec la paroisse de Saints Pierre et Paul de Païolive).
- **Marché de Noël** : dimanche 17 décembre. Programme détaillé à venir.

Détails de ces événements à retrouver sur www.les-vans.fr ou à l'accueil de la mairie.

La Commune des Vans propose

MUSIQUES

Aux Vans

VENDREDI 20 OCTOBRE

ÉGLISE DES VANS

21H

Tarifs 12€/15€
Gratuit jusqu'à 12 ans

CONCERT
Magali IMBERT
Taghi AKHBARI
Erwan PICQUET

Voyage musical vers l'Europe et la Perse anciennes à l'écoute des sonorités envoûtantes de leurs musiques sacrées, inspirées par Rûmî et Hildegarde de Bingen.

LES VANS

Programation 2023 à retrouver sur www.les-vans.fr/agenda

Réservation
06 75 37 08 62
accueil-musee@les-vans.fr



PATRIMOINE

RECHERCHE BÉNÉVOLES POUR UN CHANTIER PARTICIPATIF DE RÉNOVATION DU PATRIMOINE D'UNE CALADE EN PIERRES SÈCHE À CHASSAGNES.



La dernière session de l'année du chantier se tiendra du samedi 21 au vendredi 27 octobre. Que vous soyez un expert en pierres sèches ou simplement curieux de vivre une expérience enrichissante, ce chantier participatif est ouvert à tous. Rejoignez-nous et faites partie de cette aventure humaine exceptionnelle, où l'amitié se cimente au fil des pierres et où votre contribution marquera l'histoire de Chassagnes.

Contacts, informations et inscriptions :

chassagnes@les-vans.fr

accueil-musee@les-vans.fr

04 75 37 08 62 – 06 24 54 35 40

Pour cette rénovation, la Commune des Vans bénéficie de l'accompagnement de l'association *Gens des pierres* et du soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes via le « Coup de pouce pierres sèches » du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

INFOS PRATIQUES

Horaires :

Du mercredi au dimanche de 10h à 13h et de 15h à 18h, jusqu'au 12 novembre 2023

Tarifs :

Gratuit jusqu'à 12 ans
Plein tarif : 3€
Tarif réduit (groupe à partir de 10 personnes) : 2,50€

Contact :

Musée des Vans
4 rue du Couvent - 07140 Les Vans
04 75 37 08 62
accueil-musee@les-vans.fr



CULTURE



Un été animé au musée !

Nous sommes ravis de vous présenter un compte-rendu des **animations estivales** qui ont eu lieu au musée de notre commune, de juin à septembre. Cet été a été marqué par une série d'événements passionnants qui ont suscité l'intérêt et la participation de la communauté locale et des visiteurs.

EXPOSITION TEMPORAIRE : Trésors Souterrains, Histoire de l'exploitation minière autour des Vans

L'un des points forts de cet été a été la présentation de notre exposition temporaire, intitulée Trésors Souterrains, Histoire de l'exploitation minière autour des Vans. Cette exposition a permis aux visiteurs de plonger dans l'univers fascinant de l'exploitation minière de notre région, mettant en lumière son riche patrimoine historique. Elle a attiré l'attention des amateurs d'histoire locale et des curieux.

EXPOSITIONS DE LONGUE DURÉE

Nos expositions de longue durée, consacrées à la géologie, à l'archéologie et à l'ethnographie de notre région, ont également été accessibles au public tout au long de l'été. Elles ont offert aux visiteurs l'opportunité de découvrir les **trésors culturels et naturels du pays des Vans** de manière approfondie.

JEUX EN AUTONOMIE

Pour enrichir l'expérience des visiteurs, nous avons proposé des jeux à faire en autonomie, en complément des visites d'exposition. Parmi les jeux qui ont particulièrement bien fonctionné, citons «À la recherche de la pépite d'or disparue» et les carnets «Apprenti Géologue-Archéologue-Ethnologue». **Ces activités ludiques ont permis aux jeunes visiteurs de s'immerger davantage dans le monde de la découverte et de l'apprentissage.**

ATELIERS DU MERCREDI

Chaque mercredi, notre musée a organisé des **ateliers destinés aux enfants, aux familles et aux individuels**. Ces ateliers ont été un véritable succès, affichant complet à chaque séance. Voici les intitulés de ces ateliers :

- 1. CHERCHEUR D'OR :** Les participants ont eu l'opportunité de s'initier à l'art de l'orpaillage en rivière, en utilisant des méthodes respectueuses de l'environnement.
- 2. TISSAGE ET CÉRAMIQUE COMME À LA PRÉHISTOIRE :** Cet atelier a transporté les participants à une époque révolue, leur permettant de découvrir les techniques de tissage et de céramique utilisées par nos ancêtres préhistoriques.
- 3. CALLIGRAPHIE ET INVENTION DE L'ÉCRITURE :** Les participants ont exploré l'art de la calligraphie et ont eu l'opportunité de manier le calame en testant des systèmes d'écriture anciens.
- 4. CRÉATION DE BIJOUX INSPIRÉS DES ÂGES DU BRONZE ET DU FER :** Cet atelier a permis aux participants de laisser libre cours à leur dextérité en concevant des bijoux inspirés de l'ère du Bronze et du Fer.

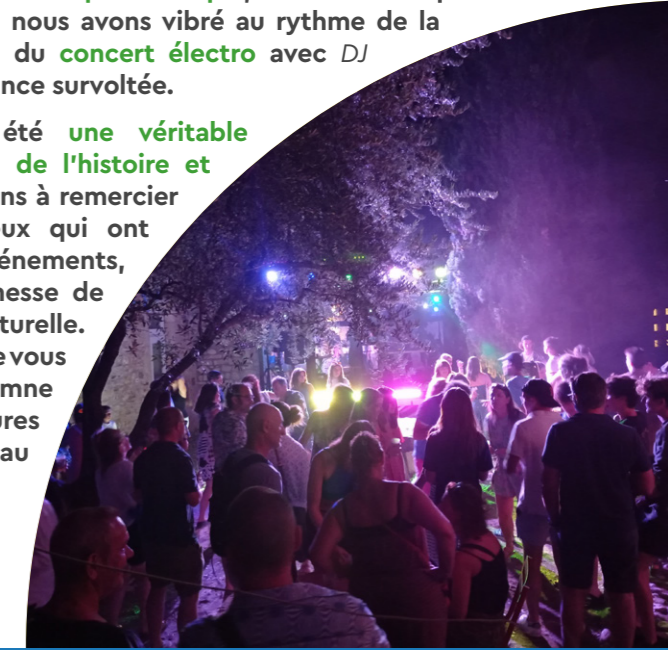
**Les ateliers du mercredi continuent encore jusqu'au 25 octobre !
Programme à retrouver sur le site internet de la Commune.**

Cathy ESCHALIER, 1^{ère} adjointe

CONCERTS

Enfin, pour ajouter une touche musicale à notre été culturel, nous avons accueilli plusieurs concerts. *Les Musiciens des Palets* ont enchanté nos oreilles avec un **concert de musique classique**, offrant une expérience musicale raffinée. De plus, nous avons vibré au rythme de la musique électronique lors du **concert électro** avec DJ *Nyko*, qui a créé une ambiance survoltée.

Cet été au musée a été **une véritable célébration de la culture, de l'histoire et de la créativité**. Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé et soutenu ces événements, contribuant ainsi à la richesse de notre communauté culturelle. Nous sommes impatients de vous retrouver durant l'automne pour de nouvelles aventures artistiques et éducatives au musée de notre commune.



TRAVAUX

- **UN 4^e RADAR PÉDAGOGIQUE** vient d'être installé sur notre commune, celui-ci se trouve sur la route de Chambonas entre l'ancienne coopérative fruitière et l'avenue des Droits de l'Homme. Beaucoup d'excès de vitesse sont constatés sur ce secteur, aussi nous réaliserons également cet automne un plateau traversant à hauteur du cabinet de Kinésithérapeutes qui vient de s'installer afin de limiter la vitesse à 30 km/h.
- Le Conseil Municipal, dans sa séance du mois de Juillet 2023, a voté l'acquisition de la parcelle cadastrée n°1342 au Pradal. Cette transaction est en cours et permettra à la commune de construire un **BASSIN DE RÉTENTION** afin de limiter les crues lors des épisodes cévenols dans ce quartier.
- Au printemps il a été réalisé des travaux sur le **RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES** à Chassagnes, rue des Paillers ainsi que sur l'impasse des Accols à Champfagou.
- **Courant du mois d'août** nous avons constaté sur la place de l'église et rue du Cancel quelques **AFFAISSEMENTS DE PAVÉS** : Nous avons pris conseil auprès d'un bureau d'études « structures » pour connaître le degré de dangerosité et les actions à mener. Il s'avère que la structure des voûtes n'est pas menacée, il a constaté un écoulement de sable dû à un manque d'étanchéité dans les joints de pavés en surface. Il n'y a donc pas de risques en matière de sécurité, et nous réaliserons prochainement les travaux pour refaire cette étanchéité.
- **LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE** étant au cœur de nos préoccupations, la commune vient de lancer en partenariat avec le SDE07 un audit sur trois bâtiments publics (l'école primaire, le centre d'accueil, l'ancienne école maternelle utilisée par le centre socio-culturel Revivre). L'objectif de cet audit est de prévoir les travaux nécessaires à réaliser pour rendre ces bâtiments plus confortables et moins énergivores.
- L'installation des horloges de commande sur le **RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE** public se termine, la commune mettra rapidement en œuvre l'extinction des luminaires partout où cela aura été décidé à partir de 23h jusqu'à 5h.

Thierry CAPIOD, 2^e adjoint





CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE

Les membres des CCAS des Vans, de Brahic, Chassagnes et Naves ont rendu visite aux résidents de l'EHPAD Léopold Ollier de Chambonas, jeudi 21 août, afin de leur offrir des brumisateurs ainsi qu'un goûter.

Ce fût, comme à chaque rencontre, l'occasion de partager un moment convivial et chaleureux.



CCAS LES VANS

Repas des anciens (pour les Vanséens et Vanséennes de plus de 65 ans) : dimanche 26 novembre au centre d'accueil des Vans, sur inscription auprès de l'accueil de la mairie avant le vendredi 17 novembre.

Colis de l'Amitié (pour les Vanséens et Vanséennes de plus de 75 ans), sur inscription uniquement auprès de l'accueil de la mairie, jusqu'au 31 décembre.

CCAS NAVES

Repas des anciens, dimanche 3 décembre à midi, au centre d'accueil des Vans. Inscription avant le mardi 28 novembre en Mairie des Vans au 04 75 87 84 00 (préciser CCAS Naves).

CCAS BRAHIC

Repas des anciens, dimanche 3 décembre à midi, salle communale. Inscriptions avant le vendredi 24 novembre en Mairie de Brahic ou au 04 75 37 23 19.

CCAS CHASSAGNES

Repas des anciens, samedi 28 octobre à midi, restaurant l'Auberge de Chanaleilles. Inscriptions en Mairie de Chassagnes ou au 04 75 94 98 04.



PERSONNEL

Des changements au niveau du personnel

AU SERVICE TECHNIQUE :

Arrivée le 01/09/2023 de **Florent MARIÉ** en tant qu'agent contractuel de remplacement et responsable bâtiments pour assurer les fonctions suivantes : déclarations de travaux (réagencement de bureaux à la mairie annexe, travaux à la mairie de Naves...), travail en équipe sur les bâtiments communaux, travaux en collaboration avec les autres agents du service technique.

Toujours au service technique, arrivée le 25/09/2023 de **Valérian LAMBOULÉ** en remplacement de **Johnny BLONDÉ** parti retrouver le Nord.

AUX ÉCOLES :

L'équipe maternelle voit le retour d'**Isabelle MAIGRAT**.

L'équipe élémentaire accueille deux nouvelles personnes : **Sabrina JOURNOT** sur un contrat de 21 heures annualisées et **Carole MICHEL** par mutation.

L'équipe de restauration reste à la recherche d'un poste complémentaire de 21 heures annualisées.

AU SERVICE ADMINISTRATIF :

Lola PASCAL termine son contrat d'apprentissage en ressources humaines. Afin de compléter ce service, un appel à candidatures est en cours.

Véronique BAYET part en retraite ; son mi-temps à l'accueil ou CNI/Passeports est remplacé par **Elisa COLADON** sur les mairies associées et **Perrine DANIEL** aux CNI/Passeports.

Pour mémoire, toutes les créations de postes relèvent de la compétence du Conseil Municipal et la nomination des personnes, du Maire.

COMMUNES ASSOCIÉES

NAVES : inauguration Place Andrée LAPIERRE le 30 juin

Le 30 juin dernier, un moment particulièrement émouvant s'est déroulé dans le village pour **Andrée LAPIERRE**, les élus et les habitants présents. En effet, l'inauguration de la Place Andrée LAPIERRE a rassemblé environ 80 personnes. Un hommage légitime à cette personnalité du village qui a œuvré et préside encore l'association de sauvegarde de l'église de Naves (association créée en 1983 qui a mis en place la réfection de l'église, de murs de soutènement...). Je rappelle également qu'**Andrée LAPIERRE** a été Maire déléguée du village durant trois mandats (de 1995 à 2014), et qu'elle a été à l'origine de nombreux travaux tels que l'enfouissement de tous les réseaux ou encore la réfection des calades et ruelles, qui ont notamment permis à Naves d'intégrer Les Villages de Caractère de l'Ardèche.

Hubert THIBON, Maire Délégué de Naves



À VOUS LA PAROLE !

Le mot de l'opposition

Lors de la séance du 26 Juillet dernier une majorité de conseillers municipaux a décidé de ne pas renouveler la délégation de service public pour l'exploitation de l'Espace Vivans à Cyrille Villermaux, son titulaire en titre. Cette décision a provoqué beaucoup d'incompréhension chez nos concitoyens.

Nous tenons à redire notre profond regret que la solution de « bon sens » que nous avons proposée n'ait pas été retenue (reconduire M. Villermaux avec une période probatoire de 1 an pendant laquelle il aurait été tenu de corriger les manquements relevés).

Ce n'est pas faire injure aux candidats choisis que de

souligner leur manque total d'expérience en matière d'exploitation cinématographique, nous faisant craindre une période incertaine pour cet équipement culturel.

Faire ce choix nous est apparu inutilement risqué, alors que nous avons un exploitant dont la qualité de programmation était largement reconnue au-delà du simple Pays des Vans et que les griefs à son encontre, bien que réels, ne justifiaient nullement son éviction.

Le groupe d'opposition

Paulette CARÉMIAUX, Arnaud FROMENT, Jean-Paul MANIFACIER

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC CINÉMA VIVANS

Pour information et pour permettre une meilleure compréhension de la situation, voici les éléments qui ont amené la commune à changer de délégataire.

- Le bâtiment concerné appartient à la commune des Vans qui en assume SEULE, les charges : l'impôt foncier, les grosses réparations (23 000 € de frais d'étanchéité), l'acquisition de l'équipement numérique (133 000 €), les frais d'eau et d'assainissement, l'électricité, etc...
De ce fait, il semble logique et cohérent que la commune définisse SEULE dans le cadre d'une DSP, son cahier des charges et décide également de l'attribution de cette gestion de service public.
- Comme la Délégation de Service Public n'est pas PERPETUELLE (5 ans en l'occurrence), avant le terme de cette concession, une nouvelle procédure d'attribution doit obligatoirement être lancée pour respecter les règles de la commande publique. Toute personne peut alors présenter sa candidature.

Trois candidats ont soumissionné dont l'ancien délégataire. La Commission de Délégation de Services Publics s'est réunie, a analysé les candidatures et donné son avis au Conseil Municipal. Ce dernier, au cours de sa séance du 26 juillet dernier, a suivi cet avis en votant pour de nouveaux délégataires devant prendre leurs fonctions au 1er septembre avec une période probatoire d'un an.

Depuis cette attribution, l'ancien délégataire a formé un recours auprès du Tribunal Administratif de Lyon et l'exploitation du cinéma risque d'être perturbée.

Le Conseil Municipal reste fier de cette espace de culture qui a rencontré tous les espoirs de son public pendant de nombreuses années.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites de cette affaire.

Votre maire, Jean-Marc MICHEL



INFOS UTILES



- LE SICTOBA nous informe que le prix des composteurs individuels est passé de 18€ à 30€.
- RAPPEL : La nouvelle réglementation pour le stationnement en zone bleue est applicable suite à la mise en place de la signalétique horizontale et verticale.

Pour plus d'informations : www.les-vans.fr

MAIRIE LES VANS

LUNDI	8h30-12h30	13h30-17h30
MARDI	8h00-12h00	13h30-17h00
MERCREDI	8h30-12h30	13h30-17h30
JEUDI	8h00-12h00	13h30-17h30
VENDREDI	8h30-12h30	13h30-17h00

04 75 87 84 00 – contact@les-vans.fr

www.les-vans.fr



Mairie des Vans
numéro d'astreinte: 07 78 41 91 12

5 rue du Temple
07140 Les Vans

MAIRIE BRAHIC

Vendredi 8h30 à 12h
Permanence supplémentaire
(sans secrétariat)
le mardi de 15h à 17h
04 75 37 23 19

MAIRIE CHASSAGNES

Lundi de 13h30 à 17h30
04 75 94 98 04

MAIRIE NAVES

Mardi de 13h30 à 17h
04 75 94 98 05

■ DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES AU PAYS DES VANS EN CÉVENNES

La Communauté de communes prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques sur l'ensemble de son territoire, en collaboration avec la commune concernée.

Procédure à suivre

1. Vous découvrez un nid de frelons asiatiques dans votre commune, ne jamais le détruire vous-même (même s'il est de petite taille) et gardez une distance de 10m autour du nid. **2.** Contactez le référent de votre commune en mairie (un élu communal). Il se rendra sur place et confirmera ou pas la présence d'un nid de frelons asiatiques. **3.** Le référent communal se met en relation avec la Communauté de communes qui programme avec une entreprise spécialisée la destruction du nid.

■ À L'ATTENTION DES COMMERÇANTS SÉDENTAIRES :

Les demandes d'occupation du domaine public (nouvelles demandes, renouvellements et/ou modifications) sont à formuler auprès de la commune avant le 1er novembre pour l'année 2024.



UN PEU DE LÉGÈRETÉ

L'automne est une saison sage et de bon conseil.

Félix-Antoine SAVARD